



Matériaux stratégiques, quelles alternatives ?

Mercredi 9 mars 2011 – Amphithéâtre Desvallières

Les terres rares et autres matières premières clés La stratégie européenne face aux défis

Gwenolé COZIGOU

Directeur pour les « *Industries chimiques, métalliques, mécaniques, électriques et de la construction; Matières premières* », DG Entreprise
Commission Européenne

Je voudrais vous remercier pour l'organisation de cet événement aujourd'hui sur une question qui devient de plus en plus importante à l'ordre du jour de décideurs dans beaucoup de pays industrialisés.

Aujourd'hui l'Union Européenne est très dépendante des importations de beaucoup de matières premières importantes. Les secteurs économiques clés comme l'automobile, l'aérospatiale et les produits chimiques exigent un flux sécurisé, stable des matières premières. Celles-ci sont non seulement utilisées pour produire nos produits de consommation modernes, mais ils sont de plus en plus importants pour les nouveaux produits respectueux de l'environnement.

La demande globale croissante de matières premières est due pour l'essentiel à la croissance économique des économies émergentes, d'une part, et au développement de nouvelles technologies, d'autre part.

Alors que faire?

Le 2 février, la Commission européenne a adopté une stratégie renforcée sur les matières premières développée en 2008. Elle confirme l'approche fondée sur 3 piliers de l'Initiative des Matières premières, à savoir :

- ✓ l'accès juste et non déformé aux matières premières sur les marchés globaux,
- ✓ la provision durable de sources domestiques
- ✓ l'efficacité des ressources et le recyclage.

Et elle propose de renforcer cette approche. Il est clair que cette stratégie traite les matières premières, pas seulement les terres rares, mais elle est aussi pertinente pour celles-ci.

Comme je l'ai dit, la Commission a identifié une liste de 14 matières premières critiques.

L'identification de cette liste était le résultat d'un travail mené par la Commission en coopération étroite avec des experts des Etats membres, l'industrie et autres parties prenantes. Ensemble nous avons développé une méthodologie qui consécutivement a été appliquée sur une sélection de 41 matières premières non-énergétiques et non-agricoles. La sélection de ces 41 minéraux et métaux était basée sur une liste préliminaire qui a été reprise dans la Communication de 2008, ainsi que sur l'avis des experts consultés.

Les 14 matières premières de la liste finale sont appelées "critiques" parce qu'elles ne sont produites que dans quelques pays dans le monde, qui ne se distinguent pas toujours par leur stabilité politique et économique.

De plus, leurs taux de recyclage sont bas ou inexistants et le potentiel pour la substitution faible à ce stade. La Commission continuera à suivre les questions des matières premières critiques afin d'identifier des actions prioritaires.

Cependant, il doit être clair que la Commission ne limitera pas ses actions aux matières premières critiques. Ce serait trop dangereux : évolution dans le temps, possibilité d'ignorer un développement technologique, questions des stocks (y compris la décentralisation).

Les 3 piliers de la stratégie « matières premières », que nous entendons mettre en œuvre :

Par rapport au 1^{er} pilier - l'accès aux matières premières sur des marchés globaux - l'UE développera une diplomatie des matières premières afin d'assurer l'accès aux matières premières à travers nos partenariats stratégiques et nos dialogues avec les pays tiers.

La politique de développement de l'UE peut aussi aider à développer des situations "gagnant/gagnant" pour les pays en voie de développement et l'UE. La Commission de l'Union africaine et la Commission européenne ont décidé le lancement d'une coopération bilatérale sur les matières premières. Dans le contexte de la Stratégie Commune UE-Afrique 2011-2013, cette coopération se concentrera sur 3 axes : gouvernance, investissements & infrastructure et connaissance/compétences géologiques. La Commission développera maintenant les actions plus spécifiques qui mettront cet engagement en pratique dans les prochaines années.

La Commission a aussi l'intention de renforcer sa politique commerciale. La Commission continuera à aborder les barrières qui empêchent l'approvisionnement durable des matières premières à l'économie européenne. Dans ce contexte, il y a lieu de s'inquiéter des restrictions diverses à l'exportation (notamment des terres rares), taxes sur l'exportation et quotas, appliquées par la Chine. Le président Barroso et d'autres Membres de la Commission ont porté cette question au niveau le plus haut des autorités chinoises.

En cas de mesures commerciales injustifiées, le dialogue est l'option préférée. Cependant, la Commission est disposée à se servir des autres instruments disponibles, si nécessaire et elle a commencé à la faire. Ainsi une plainte a été déposée à l'OMC. Le résultat du premier cas OMC contre les restrictions chinoises d'exportation sur 9 matières premières essentielles se révélera d'un intérêt particulier.

Le 2^{ème} pilier porte sur notre potentiel d'extraction dans l'UE. Il y a beaucoup de gisements de valeur en Europe, même de terres rares, mais il reste nécessaire d'améliorer le cadre réglementaire quant à l'extraction. C'est un secteur qui ressort en grande partie de la compétence des États Membres, mais la Commission entend travailler avec les États Membres pour échanger les meilleures pratiques dans ce secteur. Un exemple récent en a été donné avec la publication récente de lignes directrices concernant Natura 2000 et l'extraction.

Plus d'actions sont aussi nécessaires pour encore plus améliorer la base de connaissance de l'UE, en particulier par la coopération renforcée entre des enquêtes géologiques nationales.

Un bon exemple est le Pro Mine projet, conformément au 7^{ème} Programme Cadre 2009-2013. Ce projet de 17 millions d'euros est amené à améliorer la base de connaissance de l'UE dans les gisements de matières premières importantes en Europe, y compris des terres rares. Le projet a déjà mis en évidence le potentiel pour des gisements de terres rares dans des pays comme la Finlande et la Suède.

L'UE examine non seulement le potentiel par rapport aux sources primaires, mais aussi la possibilité de davantage utiliser les Mines Urbaines de l'UE. C'est le domaine du 3^{ème} pilier.

Les mines Urbaines de l'UE offrent un potentiel considérable comme source de minéraux et des métaux. Le recyclage permet d'alléger la pression sur le besoin en ressources naturelles primaires et d'effectuer des économies substantielles sur les coûts d'énergie. Cependant, tandis que l'UE compte beaucoup de sociétés leaders dans le recyclage, les terres rares aujourd'hui sont peu ou pas recyclées. Ceci illustre les défis énormes que nous devons surmonter.

Un premier défi tient aux difficultés technologiques, que présente le recyclage des terres rares, en particulier parce que les quantités de terres rares utilisées dans beaucoup de produits sont infimes. Quelques projets de recherche sur le recyclage de terres rares ont été entrepris en

France et au Royaume-Uni. Le projet en France sur les catalyseurs automobiles est allé jusqu'à l'étape de projet pilote, mais a été abandonné pour raisons économiques. En tout état de cause, plus d'actions dans le secteur de recherche et le développement sont nécessaires. C'est aussi la raison pour laquelle la Commission a récemment ouvert la possibilité, au sein du 7ème Programme Cadre, du financement de projets de substitution des terres rares.

Un deuxième défi tient aux transferts illégaux d'équipements électriques et électroniques et des véhicules en fin de vie. Il représente une perte considérable de matières qui pourraient avoir été recyclées dans l'UE et cela conduit à des dégâts environnementaux dans les pays tiers. La Commission explore quels moyens pourraient être développés pour assurer à une meilleure mise en œuvre des règles d'exportation des déchets.

Plus d'actions dans le secteur de collecte et de traitement de la chaîne des déchets clés devront aussi être lancées.

Finalement, l'innovation peut être un facteur clé de progrès pour l'ensemble de la chaîne de valeur, c'est-à-dire l'extraction, le traitement, le recyclage et la substitution de matières premières.

La question des terres rares illustre les nombreux défis liés à un approvisionnement durable en matières premières. Ces défis ne disparaîtront pas du jour au lendemain. Mais nous devons agir maintenant pour le court et le long terme. L'UE a maintenant adopté sa stratégie renforcée.

Pour assurer une mise en œuvre fructueuse, une coopération proche avec les États membres et les parties prenantes préoccupées sera essentielle. La Commission a d'ailleurs l'intention d'avoir un événement thématique annuel qui contribuera à la garde de la conscience à un haut niveau.

Et comme les problèmes ne sont pas limités en Europe, ces questions devront aussi être adressées dans un contexte international, comme le G20.

Merci pour votre attention.